

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Concours N° : DG-2019-01

Sous l'autorité du conseil des commissaires, l'emploi de directrice générale ou de directeur général comporte la responsabilité totale de la gestion des activités, des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité ainsi que la responsabilité du suivi de l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif, et ce, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Exercer son autorité sur le personnel requis pour le fonctionnement de la commission scolaire;
- Collaborer étroitement avec le conseil des commissaires et le comité exécutif, lui fournir les informations pertinentes et exécuter les décisions et les orientations du conseil;
- Diriger le comité consultatif de gestion de même que le comité de répartition des ressources;
- Diriger la mise en œuvre de la planification stratégique et du plan d'engagement vers la réussite à conclure entre la Commission scolaire et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Prérequis

- Grade universitaire de 2^e cycle ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié, sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de cadre ou hors cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) dans un poste de cadre;
- Bonne connaissance du fonctionnement des commissions scolaires;
- Avoir des connaissances et des expériences variées (FP, FGA, Gestion d'école, gestion financière)

Profil recherché :

- Vision d'ensemble et d'avenir
- Leadership inspirant orienté vers la réussite des élèves
- Habiletés relationnelles, communication d'impact et sens politique
- Compétences opérationnelles et de gestion pour atteindre les résultats globaux
- Capacité à créer un climat de confiance avec les partenaires internes et externes

Traitement annuel

Les conditions d'emploi et la rémunération sont celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Entrée en fonction

Mars 2019 ou à une autre date à être déterminée.

Modalités d'application

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature au plus tard le **24 janvier 16 h** à l'attention de madame Marjolaine Arsenault, présidente de la Commission scolaire de la Rivieraine au courriel suivant : htrepanier@filion.ca

Notes

Dans le but d'évaluer leur candidature, les personnes retenues seront invitées à rencontrer le comité de sélection et certaines d'entre elles seront soumises à une évaluation psychométrique.

La Commission scolaire de la Rivieraine est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire de la Rivieraine, qui a son siège social dans la ville de Nicolet au Centre-du-Québec, dessert une clientèle d'environ 6 900 élèves répartis entre 25 établissements primaires, 3 établissements secondaires, un centre de formation générale des adultes (4 bâtiments) et un centre de formation professionnelle (3 bâtiments), en plus d'assurer la formation à distance d'élèves de plusieurs commissions scolaires. Elle administre un budget de près de 72 millions de dollars et compte près de 780 employés.